

13 Communes 80 000 habitants

Angevillers / Basse-Ham / Fontoy / Havange / Illange / Kuntzig / Lommerange /
Manom / Rochonvillers / Terville / Thionville / Tressange / Yutz



Sommaire

Situation économique mondiale préoccupante, restructurations militaires en vue en Moselle, morosité générale, la rentrée 2008 s'effectue dans un climat qui oblige les élus locaux à redoubler d'efforts pour que les politiques publiques soient mises en œuvre avec une efficacité renforcée. Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville agit au mieux des intérêts de son territoire et de ses habitants et poursuit sans relâche ses missions, au 1^{er} rang desquelles l'aménagement et le développement de zones économiques attractives qui sauront séduire les acteurs du monde économique en recherche d'un site d'implantation pour leur entreprise. Ainsi, cette nouvelle édition du journal communautaire consacre une large part de ses colonnes à l'actualité économique : zone portuaire de Thionville - Illange, zone artisanale et tertiaire de Buchel, Espace Cormontaigne.

Mais parce qu'il importe de poursuivre également et avec le même volontarisme les autres actions, dans le domaine des transports, de la petite enfance, de l'environnement, autant de secteurs d'intervention communautaires, notre Agglomération multiplie les occasions d'agir sur de nombreux fronts : équipements d'accueil de la petite enfance, développement des modes doux de déplacement, soutien au sport... Et sachant que nous avons collectivement l'ardente obligation de prendre en compte dans toute décision, la protection de l'environnement, notre principe d'action à Portes de France - Thionville, tient en deux mots que chacun connaît bien aujourd'hui : DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Patrick WEITEN

Président de la Communauté d'Agglomération
1^{er} Vice-Président du Conseil Général
Maire de Yutz



Port de Thionville-Illange

► Un territoire à enjeux

2



Zone artisanale de Buchel

► Succès en vue

3



Vive le Sport !

► Itinéraires cyclables communautaires
► Soutien au sport de haut niveau

4-5



Petite enfance

► Construction d'un multi-accueil à Yutz

6



En bref et en images

► Brèves communautaires
► Zoom sur l'Espace Cormontaigne

7-8

Zone portuaire de Thionville - Illange, un territoire à enjeux

Si Portes de France - Thionville compte aujourd'hui six Zones d'activité d'intérêt communautaire dont elle assure l'aménagement et la promotion, il en est une, non communautaire mais située en grande partie sur le territoire de l'agglomération, qui fait aujourd'hui parler d'elle, compte tenu des perspectives de développement de l'activité de fret fluvial, dans un contexte de saturation des grandes voies de circulation comme l'A31 et d'augmentation durable du prix du transport routier. Compte tenu également de la volonté de l'État d'implanter au long de la Moselle une plateforme trimodale (utilisant la voie d'eau, la route et le fer).

Tour d'horizon des atouts du site portuaire de Thionville - Illange.

Toutes les conditions sont réunies aujourd'hui pour que la voie fluviale devienne un mode de transport à part entière : coût du carburant, congestion des routes et autoroutes aux abords des grandes métropoles et sur les grands axes européens, émergence de préoccupations environnementales fortes et nécessité impérieuse de lutter contre les pollutions dans une perspective de développement durable...

La Lorraine a la chance de disposer d'une voie fluviale à grand gabarit sur l'axe des grands flux de transport nord-sud, de Rotterdam à Marseille ; une situation naturelle renforcée par l'action de Voies Navigables de France (VNF) qui, en réalisant l'approfondissement de la Moselle, a permis d'augmenter le chargement des bateaux de 15% en moyenne. Et le rehaussement des ponts pour permettre la circulation des porte-conteneurs sur trois niveaux achèvera de consacrer son inscription au cœur du réseau européen.



L'enjeu du développement durable

La voie d'eau permet un mode de transport propre et respectueux de l'environnement en affichant les plus faibles émissions de pollutions, atmosphérique et sonore. Et sachant qu'avec la même quantité de carburant, une péniche

transporte les marchandises sur une distance 5,5 fois plus longue que la route et plus de deux fois plus longue que le rail, la Moselle devient un **atout stratégique** pour attirer sur notre territoire des entreprises de logistique dont la compétitivité passe par la maîtrise des coûts de transport. Ainsi, le mode de transport fluvial devient l'**argument n°1 de la modernité économique** ; et la Moselle à grand gabarit le moyen d'excellence pour que notre territoire y accède.



L'enjeu économique

Soucieux de trouver des solutions alternatives aux modes de transport par route et rail, l'État a confié à l'EPFL (Établissement Public Foncier de Lorraine) une étude comparative des sites sur la Moselle susceptibles d'accueillir la plateforme trimodale qu'il souhaite développer, la Moselle à grand gabarit permettant de relier directement Anvers et Rotterdam, les deux plus grandes plateformes portuaires en Europe. Plusieurs sites pourraient être concernés, la Meurthe et Moselle et la Moselle étant jalonnées de ports publics et privés au long du sillon mosellan jusqu'à la frontière luxembourgeoise, dont celui de **Thionville-Illange**.

Et notre zone portuaire ne manque pas d'**atouts**, au rang desquels, sa **situation au plus près de l'écluse douanière Robert Schuman** située à l'entrée de la zone, la **qualité intrinsèque de l'infrastructure fluviale et ferroviaire existante** et une **réserve foncière importante** permettant d'y envisager de nouvelles activités. De plus, **Arcelor-Mittal**, exploitant d'un port privé au nord de la zone où elle est propriétaire d'une vaste emprise à même d'offrir de nouvelles perspectives pour la sidérurgie, pourrait renforcer l'attractivité de l'espace portuaire en y développant de nouvelles activités.

En revanche, notre zone présente un point faible en ce qu'elle n'offre pas à ce jour d'accès autoroutier. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville par la voix de son Président Patrick Weiten, associée à sa voisine du Val de Fensch, a exprimé sa **détermination à agir** en proposant un **raccordement au réseau autoroutier par la réalisation d'un embranchement sur l'A30 en passant au nord d'Uckange**.



Ainsi, grâce à l'action conjointe des acteurs publics et privés, la zone portuaire d'Illange confirmerait définitivement son statut de site stratégique et renforcerait encore l'intérêt pour les investisseurs à rechercher une implantation sur les zones économiques communautaires qui totalisent près d'une centaine d'hectares de foncier disponible, sans oublier la **Mégazone départementale** d'Illange et son exceptionnelle réserve de 100 hectares elle aussi.

Illange, faits et chiffres

Activité portuaire

Le port de Thionville-Illange est aujourd'hui le **1^{er} port fluvial de France pour les produits métallurgiques** et le **7^{ème} port fluvial français, toutes activités confondues**, avec un trafic de l'ordre de 1, 4 million de tonnes (chiffre 2007).

Charbons et autres combustibles solides représentent 37% du trafic total, suivis des matériaux de construction (33%), de la ferraille (11%) et des céréales (11%).

D'une superficie totale de **69 hectares** dont 22 hectares de terre-pleins occupés, il dispose d'une réserve foncière de 30 000 m² en bordure de la darse Est ainsi que sur divers terre-pleins intérieurs.

L'**effectif employé par le port et le garage à bateaux s'élève à environ 200 personnes**.

Entreprises présentes sur le site

Compagnie française de navigation rhénane : son parc de grues permet de répondre à tous besoins de manutention et stockage avec des forces de levage allant jusqu'à 35 tonnes et sa halle de transbordement à couvert équipée d'un pont roulant ;

ROLANFER-RECYCLAGE : récupération et recyclage de ferrailles au moyen d'un broyeur performant ;

UCA (Union de Coopératives Agricoles)-Illange : silos à grains d'une capacité de 35 000 tonnes ;

HOLCIM-Bétons : centrale de fabrication de bétons prêts à l'emploi ;

Transports DUBOIS ;

SAD : réparation et rénovation de locotracteurs ;

OGID : bandes transporteuses...

Gestion de l'infrastructure

Le Port public est concédé à la société du **Canal des Mines de Fer de la Moselle (CAMIFEMO)** dont l'actionnaire majoritaire est la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle. La CAMIFEMO gère également le port de Metz-Mazerolle, 1^{er} port céréalier de France.

(Source : site Internet de la CCIM)



Une démonstration en 3 chiffres

1 convoi fluvial = 4 trains complets = 220 camions

(Source : VNF)

Metzange-Buchel : succès en vue pour la zone artisanale et tertiaire

Remarquablement située au Nord-Ouest de Thionville, à cinq minutes seulement du centre-ville, en bordure de l'A31, la zone de Metzange-Buchel se distingue par sa vocation multiple : un pôle logistique sur la partie Ouest dite de Metzange ; à l'Est, sur la partie dénommée Buchel, un pôle loisirs-services et un pôle artisanal et tertiaire ; enfin, de l'autre côté de la route des Futaies, un pôle habitat en projet.

Et la partie dédiée à l'artisanat et aux activités tertiaires (5 hectares au total), dont les travaux de viabilisation se sont achevés cet été, connaît un franc succès depuis que les parcelles sont ouvertes à la commercialisation. Preuve que la Communauté d'Agglomération voit juste en ciblant, à côté des grands projets industriels ou économiques, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) en recherche d'une localisation centrale, près des grands axes, au cœur de la dynamique locale. Sur les 16 parcelles d'une surface variable (de 2 000 à 5 500m²), sept ont déjà trouvé preneur alors que de nouveaux contacts sont déjà bien avancés.

Tour d'horizon des futurs occupants

Soucieuse de créer une zone s'intégrant parfaitement dans l'environnement urbain et paysager, en lisière du quartier thionvillois de Veymerange, la Communauté d'Agglomération a veillé à proposer une localisation sur la partie de zone qui longe la route des Futaies, prioritairement aux entreprises de services qui y développeront un projet architectural de qualité, respectueux de l'environnement, pour tenir compte du projet d'aménagement d'une zone d'habitat en vis-à-vis. Il importe en effet que les zones d'activité communautaires participent elles aussi à notre volonté d'aménager et développer durablement le territoire communautaire ; l'esthétique du bâti, l'insertion optimale des constructions dans le paysage en sont l'une des conditions.

Ainsi, vont bientôt s'installer les entreprises tertiaires suivantes : Cabinet EBRECH-MULLER, Société d'expertise comptable ; SCHROEDER Entreprise, promotion immobilière ; SC France, Ingénieurs Conseils.

Et du côté des entreprises artisanales qui ont déjà fait le choix d'une implantation sur ce site, l'on peut citer : PUM Plastiques, distribution de produits pour le BTP ; CAROW Cheminées, fabrication de cheminées et espace de vente ; CIBE, Couverture, Isolation, Bardage, Étanchéité ; SARL ALL'BAT, tous métiers du bâtiment.

Aujourd'hui, les dossiers techniques sont en cours et les premiers travaux sur le site devraient commencer avant la fin de l'année.



Un parti pris environnemental

En plus de cette attention toute particulière portée à la **qualité architecturale**, l'organisation spatiale de la zone est conçue de manière à créer un **écran phonique entre l'A31 et la zone résidentielle de Veymerange**. Un **merlon anti-bruit** a été aménagé en lisière d'autoroute pour le confort des entreprises et de leurs salariés, et la disposition physique des bâtiments sera définie de sorte qu'ils fassent eux-mêmes écran au bruit généré par la circulation automobile.



Informations sur les terrains disponibles

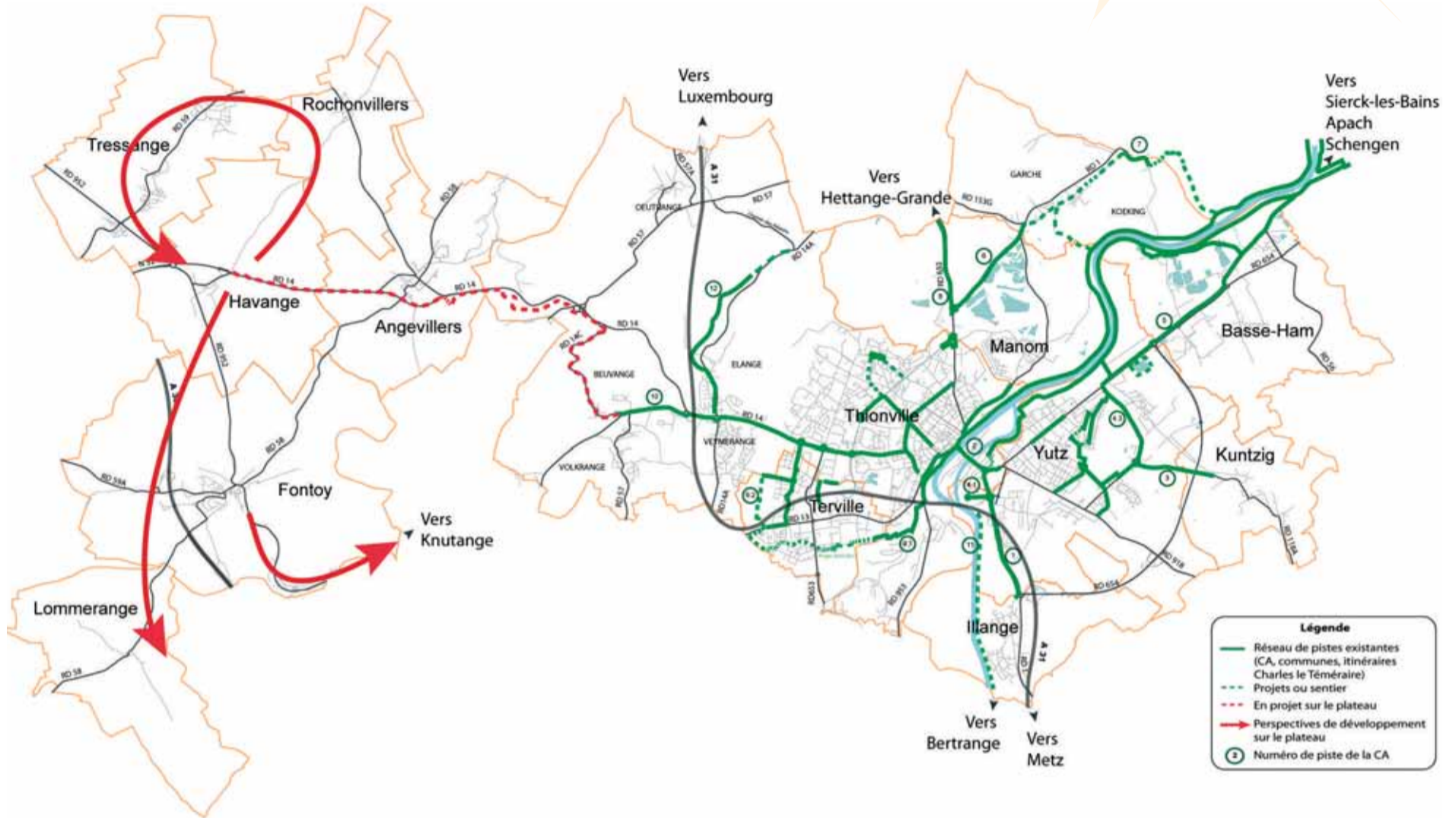
03 82 526 526

www.agglo-thionville.fr



À vélo dans l'Agglo !

Devenue une composante à part entière des modes de déplacement sur les trajets domicile-travail et lieu d'enseignement, le vélo gagne du terrain à Portes de France - Thionville grâce à l'action mise en œuvre pour la création d'un réseau communautaire, en complément des réalisations des Communes et du SMVT. 20 km au total ont déjà été aménagés par l'Agglo.



À l'instar des pays du nord qui ont de longue date élevé la pratique du vélo en art de vivre, la France s'est mise au vélo, moyen le plus économique, le plus écologique et le plus pratique de se déplacer chaque fois que cela est possible. Encore faut-il pouvoir le faire en toute sécurité, animé d'un esprit de citoyenneté et de courtoisie, partout où il y a partage de voirie avec piétons et automobilistes.

Lors de la création de la Communauté d'Agglomération, il a donc été décidé que l'intervention communautaire viserait non seulement à sécuriser les déplacements sur deux roues, mais aussi à les rendre possible entre Communes. Pour que les habitants de Kuntzig, Basse-Ham, Yutz, Manom, Illange et Terville puissent se rendre à Thionville et vice-versa. Pour que ceux qui souhaitent aller à leur travail, au lycée, à l'IUT... ne soient pas interrompus dans leur déplacement, faute de jonction entre les Communes ; enfin, pour que tous les adeptes du vélo loisirs puissent rallier les itinéraires le long de la Moselle aménagés sous l'égide du Syndicat Mixte à Vocation Touristique des Trois Frontières, dans les mêmes conditions de sécurité, de confort et d'agrément. L'Agglo a donc mis en place un programme d'itinéraires de jonction qui va bientôt trouver un prolongement vers les Communes du plateau ayant rejoint Portes de France - Thionville en 2006.

Derniers aménagements décidés



Pour permettre la **liaison entre Thionville et Terville**, il a été décidé (décision du Conseil communautaire du 2 octobre dernier), en accord avec la Mairie de Terville, d'assurer le liaison du Domaine de la Forêt à la Zone du Plan d'Eau à l'extrémité sud de la Commune. Dans un premier temps, les travaux vont être concentrés au bord de la RD13, route de Marspich, pour créer une piste cyclable en bordure de la chaussée, avec déplacement de l'éclairage public et enfouissement du réseau. Ces travaux, prévus cet automne seront suivis au printemps prochain d'une seconde phase qui concernera la traversée du bois de Terville jusqu'à la route de Veymerange.

Par ailleurs, le jalonnement des itinéraires cyclables communautaires, devenu indispensable aujourd'hui, sera réalisé sur la totalité du réseau.

Liaisons entre Communes du plateau

C'est un bureau d'études qui, à la demande de Portes de France - Thionville, a élaboré le schéma directeur des itinéraires sur les Communes du plateau en croisant plusieurs critères : faisabilité, cadre de vie, coût. Au terme de ce recensement, et dans le cadre de la réalisation d'une boucle sur le plateau, il a été donné la priorité à la **liaison Angevillers - Havange** en lien avec la mise à deux fois deux voies de la RD14, notamment par la réutilisation de l'emprise de l'ancienne route départementale et des chemins de désenclavement.

Enfin, précisons que Portes de France - Thionville travaille aujourd'hui sur de nouvelles évolutions du réseau communautaire vers celui de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, et plus particulièrement la **liaison Illange - Bertrange**. Une perspective réjouissante pour les cyclistes et qui augure bien des coopérations à mettre en œuvre avec les structures intercommunales voisines.



Les aménagements communautaires réalisés

- **Axe 1** : Illange - Yutz - Thionville : 2,8 km et réaménagement d'un pont sur l'A31
- **Axe 2** : Pont des Alliés - Pont Schuman : 1,7 km
- **Axe 3** : Kuntzig - Yutz : 1,4 km avec l'aménagement de deux passerelles pour piétons et cycles
- **Axe 4.1** : Yutz - Espace Cormontaigne : 0,35 km
- **Axe 4.3** : Yutz Est : 1,6 km
- **Axe 5** : Yutz - Basse-Ham : 2,55 km
- **Axe 6** : Manom - Garche : 2,25 km avec l'aménagement d'une passerelle sur la Kissel
- **Axe 7** : Garche - Koeking : 0,8 km
- **Axe 8** : Manom - Maison Rouge : 1,63 km
- **Axe 9.1** : Terville - Thionville : 1,8 km
- **Axe 10** : Beuvange - Thionville : 1,27 km
- **Axe 12** : Elange - Croix Hépich : 2,25 km

Resteront à réaliser un tronçon de 0,9 km sur l'axe 4.2 (Yutz - Centre) ainsi que l'axe 11 (Yutz / Espace Cormontaigne - Illange, le long de la Moselle), sachant que l'aménagement de la liaison Thionville - Terville (axe 9.2) va démarrer (voir ci-contre).

Une nouvelle politique communautaire

Il y a à l'origine de la réflexion menée par la Communauté d'Agglomération sur le soutien au sport de haut niveau, le Projet de Territoire - élaboré dès la création de Portes de France - Thionville et adopté par l'Assemblée communautaire en mars 2006 -, véritable exercice de prospective territoriale qui guide son action et ses interventions. Or celui-ci a mis en évidence le rôle joué par les clubs sportifs de haut niveau dans la construction d'une identité et d'une image de marque communautaires et souligné l'intérêt qu'il y aurait à valoriser le vecteur du sport, incarné par les clubs qui « portent haut » les couleurs de leurs Communes de résidence et de leur territoire de référence.

Et pour mieux appréhender le paysage sportif communautaire et envisager une intervention communautaire au plus près de la réalité des besoins des acteurs du sport, les Services de l'Agglomération ont procédé au recensement de tous les clubs (ils sont au nombre de 155) et équipements sportifs existants (pas moins de 411 sont répertoriés) pour alimenter la réflexion des Élus communautaires.

C'est en effet à la Commission Sport Culture Tourisme présidée par Daniel Perlati, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération et Maire d'Illange qu'a été confiée la mission de définir l'éventuelle intervention communautaire dans le domaine du sport. Au terme de ses travaux, celle-ci a conclu à l'opportunité de soutenir les clubs de haut niveau mais aussi les sports individuels représentant l'élite dans leur discipline sportive. Ce faisant, et sur la base de cet avis, l'Assemblée communautaire réunie le 2 octobre dernier a entériné cette proposition qui va se traduire prochainement par une prise de compétence facultative « Soutien complémentaire au sport de haut niveau ».

Dès lors, Portes de France - Thionville pourra soutenir les clubs de haut niveau et les sportifs dans le cadre d'une enveloppe budgétaire dédiée et en fonction des besoins évalués au regard de la situation de chacun.

Critères de sélection

Il a été décidé que l'aide communautaire s'adressera alors exclusivement aux clubs pratiquant des sports collectifs et relevant de disciplines olympiques dont au moins une équipe a atteint le 3^{ème} rang national dans sa discipline, l'amenant à se déplacer sur le territoire national pour disputer le championnat dont elle relève. Cette aide accordée annuellement sera formalisée dans le cadre d'une convention d'objectifs.

Pour la saison 2008 / 2009, quatre clubs bénéficieraient de notre soutien :

- Terville Florange Olympique Club - TFOC - (volley-ball) pour l'équipe 1 féminine Pro A
- Yutz Handball féminin Division 2
- Thionville Handball masculin Nationale 1
- Et SC Thionville (water-polo) masculin Nationale 2B.

Quant aux sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles, il a été décidé que les aides seront accordées au cas par cas, à l'examen de chacun des dossiers présentés.

100 000 € pourront être consacrés au soutien au sport de haut niveau au titre de la saison 2008/2009.

Le TFOC ou la passion du volley-ball

Le Terville Florange Olympique Club est né en 1993 de la fusion des Clubs de Terville et Florange. Et depuis sa création, son équipe féminine n'a cessé de progresser jusqu'à intégrer en 2007 les Pro A et à évoluer désormais au plus haut niveau du volley féminin français.

Fort de quelque 180 membres, le TFOC compte trois équipes Senior, une équipe loisirs, douze équipes de jeunes et une école de volley. Autant dire qu'il s'agit là d'un grand club tiré en avant par son équipe professionnelle et qui continue à œuvrer avec la même passion pour attirer « jeunes pousses » et adeptes du sport loisirs. Et ce, grâce à un encadrement de première qualité, qui allie rigueur, sens pédagogique et promotion des valeurs attachées au sport collectif.

Un beau palmarès

L'équipe féminine a connu une progression constante depuis 1996, date de son accession en Nationale 3, jusqu'à son entrée dans le monde des pros en 2007 (Pro A).

Et ce parcours est jalonné de succès : deux titres de champion de France Nationale 2 en 2002 et 2005 ; un titre de Vice-Champion de France Nationale 1 en 2007, sans compter de nombreux titres régionaux et départementaux...

Assurément cette équipe rayonne, grâce au travail de son staff technique et la qualité des joueuses venues d'horizons divers qui ont durement éprouvé la disparition tragique cette année de leur jeune coéquipière luxembourgeoise Denitza Krivova, à qui il fut rendu hommage il y a quelques semaines avec l'organisation d'un trophée en sa mémoire.



© TFOC

Initiation et promotion

Conscient de l'importance qu'il y a pour un club à rester au contact des jeunes, le Président du club Daniel Mroczkowski est très attaché à la mise en œuvre d'actions de **sensibilisation** et d'**initiation** au volley-ball ainsi qu'à une **présence dans les quartiers**, notamment pendant les vacances scolaires. Une préoccupation qui rejoint celle des partenaires institutionnels du club, dont Portes de France - Thionville, en contrepartie du soutien financier de la collectivité. Et le TFOC s'acquitte de cette mission avec cœur et implication, tant il est conscient du **rôle social du sport**, formidable moyen d'insertion des ados et d'éducation à la citoyenneté des plus jeunes, et bien souvent l'occasion de détecter de futurs talents !



© Francis Manderscheid

Les prochains matchs à domicile du TFOC

18 octobre : TFOC / Vandœuvre lès Nancy

1^{er} novembre : TFOC / Melun Val de Seine La Rochette

15 novembre : TFOC / Clamart

29 novembre : TFOC / Calais

Les rencontres ont lieu le samedi à 20h au gymnase municipal de Florange.

Entrée gratuite pour les moins de 16 ans.

À partir de 16 ans, formule abonnement à 50€ pour l'ensemble des matchs à domicile.

Renseignements - Contact : 03 82 34 90 60

Plus d'infos sur [www. tfoc.fr](http://www.tfoc.fr)

Multi-accueil de Yutz, un équipement attendu



À plusieurs reprises, nous avons évoqué dans ces colonnes l'intervention de Portes de France - Thionville dans le secteur de la petite enfance ; une attribution nouvelle pour la Communauté d'Agglomération, au plus près des besoins des familles, pour qui la garde des jeunes enfants peut se révéler une vraie difficulté et hélas un frein à l'accès (ou au retour) à l'emploi pour les mamans. C'est pourquoi, dès le transfert de compétence acquis mi-2007, tout a été mis en œuvre pour lancer un programme de construction de multi-accueils. Le premier d'entre eux sortira bientôt de terre, à Yutz, sur le site en plein développement de la ZAC de l'Olympe II, à côté de l'Amphy.

L'étude-diagnostic des structures d'accueil de la petite enfance au sein des Communes membres de Portes de France - Thionville a été claire dans ses conclusions : il manque des places d'accueil sur le territoire communautaire pour faire face à la demande des familles (260 places disponibles aujourd'hui, réparties entre 9 structures).

Alors sans attendre, il a été décidé de lancer trois projets à **Yutz, Thionville et Fontoy**.

Et parce que le site de construction de la future structure yussoise destinée à proposer 40 places d'accueil de jeunes enfants, a été identifié rapidement, ce projet est arrivé très vite à maturité. Aujourd'hui, après la phase d'élaboration du programme architectural et la consultation d'équipes de professionnels dans le cadre d'une procédure de marché public, le projet a trouvé son architecte !

Sur **23 candidatures** proposées, **6 avaient été retenues** et, après examen d'un dossier technique complet et au terme d'une audition des concepteurs, c'est finalement la proposition de l'**Agence MIL LIEUX** de Nancy qui a été sélectionnée, compte tenu de son savoir-faire reconnu dans ce domaine particulier, de la qualité du projet présenté et de l'insertion optimale du bâtiment imaginé, dans son environnement urbain et paysager. Précisons enfin qu'avant de faire leur choix, les Élus communautaires, sous la conduite du Président Patrick Weiten et de Mme Marcelle Brier, Vice-Présidente déléguée à la Petite enfance, accompagnés de professionnels de l'accueil d'enfants et de techniciens spécialistes de la construction, s'étaient rendus à la fin du mois d'août dans plusieurs structures multi-accueil du département (Saint-Avold, Dieuze et Château-Salins...) pour apprécier au contact du terrain, les spécificités de tels équipements.

Un projet fort en symboles

Il s'agit tout d'abord, hormis la réalisation du Site environnemental de traitement des eaux usées, du **premier projet architectural porté par l'Agglomération**. C'est pourquoi, il a été apporté une attention toute particulière aux caractéristiques écologiques de cette construction. D'autant plus que ce bâtiment, destiné à accueillir de jeunes enfants qui en grandissant seront les premiers vecteurs d'une indispensable conscience écologique, doit lui-même porter témoignage du **développement durable** auquel nous aspirons collectivement.

Le multi-accueil de Yutz sera donc un bâtiment aux **normes HQE** (Haute Qualité Environnementale) : éco-matériaux, basse consommation, toiture végétalisée permettant la récupération des eaux de pluie et renforçant l'inertie thermique de la construction, isolation renforcée avec des laines de bois... Sans oublier de préciser que le chantier sera lui-même exemplaire, en répondant aux normes de « chantier propre ».

Objectif 2010

A présent, le projet va pouvoir entrer dans sa phase pré-opérationnelle. Une fois que les architectes auront réalisé les étapes successives d'élaboration du projet architectural (APS puis APD), les Services de l'Agglomération, assistés de l'équipe de conception, constitueront le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) en vue de l'appel d'offres travaux. Ainsi, le lancement du chantier pourra être envisagé à échéance de mi-2009, pour une ouverture programmée à la rentrée 2010.



Esquisse du multi-accueil de Yutz © Agence MIL LIEUX / CAPFT

Le projet en chiffres

Structure multi-accueil de 40 places

Situation: Yutz, ZAC de l'Olympe II

Surface du terrain: 3500 m²

Surface du bâtiment: 860 m², dont 150 m² pour le Relais Assistants Maternels

Coût d'objectif: 1,8 million € HT (concours financiers sollicités auprès du Département de la Moselle, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Région Lorraine).

Suivront deux autres réalisations nouvelles: 50 places à Thionville Côte des Roses et 30 places à Fontoy

Information - Contact

Pour plus de renseignements sur les différents modes de garde au sein de l'Agglomération, le Relais Assistants Maternels (RAM) est à votre disposition.

Contact: 03 82 34 98 87

Pour connaître les heures d'ouverture du RAM et les jours de permanences à Yutz et Fontoy: www.agglo-thionville.fr

Le Relais Assistants Maternels est un service de la Communauté d'Agglomération.

Quoi de neuf dans l'Agglo ?

En bref et en images, les visites de terrain effectuées par les Élus, mais aussi l'actualité des travaux et chantiers et des rendez-vous en perspective.

Aménagement

Démolitions en cours à l'Espace Meilbourg

Confié à la SODEVAM, l'aménagement de la ZAC Espace Meilbourg (ex-CTR) se dessine. Pour l'heure, les premiers travaux sur la zone ont commencé avec la démolition des bâtiments des transitaires (1200m²). Après cette première phase qui s'achèvera fin octobre, suivront le déboisement et l'ouverture de fouilles archéologiques préventives. À noter que les terrains concernés sont un ancien site militaire qui accueillait longtemps le stand de tir de l'armée. En photo, le Président, Patrick Weiten, et les Vice-Présidents Jean-Marie Mizzon et Daniel Perlati venus sur place le 3 octobre à l'ouverture du chantier, qui marque une étape importante pour l'avenir de la zone, dans la perspective de l'implantation de la **Cité de l'Habitat**, projet porté par le Groupe Mougin Investissements.

Plus d'infos sur : www.agglo-thionville.fr



Raccordement d'Oeufrange au réseau d'assainissement communautaire

Après les travaux de fonçage sous l'A31, au printemps dernier, pour relier les effluents d'Oeufrange au réseau communautaire à Elange, une seconde phase a concerné la réalisation d'une station de refoulement des effluents par air comprimé (aéroéjecteur). L'ensemble de l'opération est aujourd'hui achevé, permettant au ruisseau, le Wampichbach, de retrouver son état naturel.



Sur le terrain



L'Institut de Soudure, Centre de recherche et de formation installé sur le site de Cormontaigne, a ouvert ses portes aux Élus communautaires à la veille de l'été pour une visite de ses installations où des travaux de recherche sont menés pour des clients issus de l'Industrie et de Grandes Entreprises françaises et étrangères. L'occasion de rappeler l'importance de la présence de cette structure sur le territoire de l'agglomération dont elle porte haut les couleurs à l'international. Second déplacement officiel aux 1^{ers} jours de l'été, à **Trèves** cette fois, pour visiter l'**Arena**, salle de sport et de spectacle dont Portes de France - Thionville pourrait s'inspirer dans le cadre de sa réflexion sur la construction d'un grand équipement sportif communautaire. Et pour compléter le panorama des équipements d'envergure comparable, un déplacement à **Châteauroux** sera bientôt organisé.

Enfin, rappelons (voir page 6) que les Élus ont été invités à visiter plusieurs structures multi-accueil à la fin du mois d'août dans la perspective de la construction d'équipements de la Petite enfance sur notre territoire. Les exemples de **Saint-Avoid**, **Dieuze** et **Château-Salins** ont éclairé la délégation sur les spécificités attachées à ces équipements.

Travaux dans les églises

Le programme 2008 des travaux dans les églises est en voie d'achèvement. Sont aujourd'hui terminés les chantiers à **Lommerange** (chaufferie + citerne), à **Kuntzig** (accès pour les Personnes à Mobilité Réduite - rampe et porte), à Manom (accès pour les PMR - ouverture d'une porte), à **Volkrange** (chauffage et mise en conformité de la chaufferie) tandis que prend fin, mi-octobre, le programme d'intervention sur l'église de **Rochonvillers** (parvis - menuiseries extérieures - protection des vitraux et confortement de la rosace). L'ensemble de ces travaux représente une dépense totale de 280 000 € TTC.



Rendez-vous

Le 13^{ème} **Salon à l'envers** se déroulera sous chapiteau place André Malraux à Thionville, le 23 octobre prochain.

Une journée de rencontres originale qui permet aux professionnels d'aller au-devant de quelque 120 responsables des achats des grands donneurs d'ordre de Lorraine, mais aussi de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne. D'où son nom de Salon à l'envers, les habitués visiteurs de salons étant ici et pour une journée les exposants !

Cette manifestation bien ancrée à Thionville est une initiative de l'association Entreprendre en Lorraine Nord, rendue possible grâce au concours financier de la CCI de la Moselle, du Conseil Général de la Moselle, de la Région Lorraine et de la CA Portes de France - Thionville.

Aujourd'hui, le Salon à l'envers est pour bon nombre d'acteurs économiques, le rendez-vous du Grand-Est transfrontalier à ne pas manquer.

Cette nouvelle édition devrait à nouveau rencontrer un franc succès témoignant du dynamisme de notre territoire et de son attractivité.

Plus d'infos sur : www.salonalenvers.org



L'Espace Cormontaigne

Compétence d'excellence de la Communauté d'Agglomération, le développement économique conduit Portes de France - Thionville à aménager et développer des Zones d'activité et à en assurer la promotion auprès des chefs d'entreprise, en recherche d'une implantation.

L'Agglo compte aujourd'hui six zones : Actypôle, Basse-Ham, Espace Cormontaigne, Espace Meilbourg, Manom et Metzange-Buchel, qui toutes bénéficient d'une localisation stratégique, attractive pour les investisseurs.

Dans le cadre de la promotion de ces zones, et pour permettre aux Élus mais aussi aux Services de présenter aux entreprises intéressées les sites où elles pourraient s'implanter, rien de mieux qu'une vue aérienne !

C'est pourquoi, votre journal communautaire a fait le choix de vous les présenter, l'une après l'autre, au fil de ses éditions.

Nous ouvrons cette rubrique avec l'Espace Cormontaigne, qui accueille sur son site des établissements de formation et de recherche de grande qualité, et offre des services qui en font un véritable lieu de vie, au cœur même de l'espace communautaire.



Situé sur le ban de Yutz et Thionville, à proximité immédiate du pôle urbain, de la Gare SNCF TGV et de l'échangeur autoroutier, l'Espace Cormontaigne, dédié au tertiaire supérieur, apparaît comme un « atout-maître » pour notre territoire. Il dispose en effet d'un important **potentiel de rayonnement** grâce aux structures de formation et d'enseignement qui y sont installées :

- l'**IUT** de plein exercice qui compte trois départements - Biologie appliquée, Maintenance industrielle et Techniques de commercialisation - et accueille 450 étudiants (**n°1**)

- le **Centre de formation des Apprentis de l'Industrie de la Moselle** - Aforest Cefasim - (**n°8**)

- ainsi que le Centre de recherche et de formation de l'**Institut de Soudure**, d'envergure internationale (**n°3**).

Cormontaigne est également un véritable lieu de vie, qui intègre un **restaurant universitaire interentreprises** (**n°5**) géré par le CROUS, 60 **logements étudiants** (**n°6**) et prochainement un **gymnase** à l'usage des élèves du Cefasim (**n°7**).

De plus avec l'**Espace CCI** (**n°2**), ce site est également dédié à l'animation économique : pépinière d'entreprises, organisation de réunions et forums, mise en réseau des acteurs économiques.

Alors que sont **en cours de construction deux immeubles de bureaux** (**n°4**) qui ont vocation à accueillir en accession à la propriété ou location des entreprises de conseil et de services, Cormontaigne attend l'ouverture prévue pour 2011 d'une **Maison du Département** (**n°9**), antenne du Conseil Général de la Moselle et guichet unique des services qu'il propose.

Enfin, pour que cette présentation soit complète, rappelons que le terrain en forme de triangle (**n°10**) situé à l'extrémité de la zone en bordure d'autoroute, pourrait accueillir le grand équipement sportif envisagé par la Communauté d'Agglomération.

Retrouvez toutes nos informations
sur les Zones d'activité communautaires :
www.agglo-thionville.fr